

BILLET DE BLOG 9 juillet 2019

Comment augmenter les soutiens financiers aux solutions climatiques fondées sur la nature?

Auteurs

Aleksandar Rankovic

Sciences Po

Yann Laurans

Directeur du pôle Biodiversité terrestre, WWF France

Julie Vaillé

Chercheuse senior, Gouvernance et Financement du développement durable

Lola Vallejo

Directrice, programme Diplomatie, Fondation européenne pour le climat

🕒 Temps de lecture: 6 min



Les solutions fondées sur la nature (SFN) bénéficient d'une attention politique croissante. Elles feront l'objet d'un axe de travail lors du sommet pour l'action climatique organisé par le secrétaire général des Nations unies (SGNU) de septembre 2019, et sont au cœur de l'[Agenda de l'action pour la biodiversité](#), lancé en vue de la préparation de la COP 15 de la Convention sur la diversité biologique qui se tiendra fin 2020 en Chine. Plusieurs chantiers de réflexion existent concernant la mise en œuvre des SFN, notamment celui de leur juste place dans les stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de leur potentiel effectif dans l'adaptation au changement climatique. Celui du financement international de ces actions est également central. Au-delà des injonctions ou même de la recherche de financements innovants, il faut d'abord pouvoir comprendre ce qui a, jusqu'à présent, constitué des obstacles à un financement plus important des SFN, et quelles solutions peuvent être envisagées¹.

Les SFN sont les actions positives pour la biodiversité qui utilisent des propriétés des écosystèmes pour apporter des solutions climatiques (atténuation comme adaptation), comme la séquestration de carbone dans les arbres et les sols, la protection du littoral contre les tempêtes, ou encore l'adaptation aux sécheresses ou aux inondations croissantes. Elles semblent constituer un gisement d'opportunités « gagnant-gagnant » pour le climat et pour la biodiversité.

Une attention politique croissante pour les SFN climatiques

Dans les discussions internationales en cours sur le climat, la biodiversité et les océans, il est ainsi de plus en plus fréquemment mentionné que les écosystèmes terrestres et marins représentent une partie importante de la lutte contre le changement climatique, tant sur le volet de l'atténuation que de l'adaptation. Le SGNU Antonio Guterres [a récemment repris](#) le chiffre d'une [étude internationale parue en 2017](#), et qui estimait qu'un vaste effort de conservation et restauration des écosystèmes pouvait représenter jusqu'à 37 % de l'effort de réduction d'émissions de gaz à effet de serre nécessaire d'ici 2030 pour contenir le réchauffement global sous 2°C. Par ailleurs, et alors que les politiques en faveur de la biodiversité souffrent d'un manque de moyens financiers chronique, on peut régulièrement entendre, dans les discussions portant sur la gouvernance post-2020 de la biodiversité, qu'une plus grande part du financement climat devrait être allouée à la biodiversité. Des estimations de la société civile, mises en avant lors de la COP 24 climat, avançaient ainsi que les SFN ne recevaient que 3 % du financement climat, et qu'elles étaient donc « [une solution oubliée](#) ».

Recourir aux SFN n'est pas un réflexe dans le monde du développement

Pour comprendre ce paradoxe apparent, il faut d'abord saisir que pour des institutions dont « l'ADN a été les infrastructures grises pendant 75 ans »², envisager de financer des « infrastructures vertes » (nom parfois donné aux SFN) n'est pas un réflexe. Pour le monde du développement, du côté des bailleurs comme des pays, financer des projets biodiversité, au-delà d'être un domaine d'intervention en soi, n'est pas un réflexe lorsqu'il s'agit d'investir dans des actions d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique. Le modèle de l'aide publique au développement (APD) tend par ailleurs à privilégier les prêts plutôt que les dons (en tous cas pour de grands pays comme l'Allemagne et la France), des montants élevés, et plutôt sur une logique de projets à court terme (typiquement, 5 ans, ce qui est court pour des politiques de développement). Or la rentabilité des projets SFN n'est pas toujours aisée à quantifier, ce qui les positionne plutôt comme des candidates aux dons, ou alors à des « petits » prêts, et plutôt sur le long terme pour laisser du temps aux dynamiques écologiques de se mettre en place.

Des incertitudes scientifiques et techniques persistent quant au déploiement à large échelle des SFN

Néanmoins, même pour les acteurs les plus volontaristes, des difficultés d'ordre technique se présentent. Bien que l'expérimentation de techniques fondées sur les écosystèmes pour l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique, surtout par des [projets pilotes](#), ne soit pas nouvelle, il existe encore trop peu d'exemples de projets de SFN climatiques « à large échelle » permettant, notamment, de répondre à des risques climatiques importants. Pour l'adaptation notamment, cela nécessiterait (1) d'améliorer la définition des risques climatiques auxquels les SFN sont censés répondre, (2) de montrer la capacité des SFN à effectivement contenir l'aléa climatique visé, et (3) de comparer les avantages des SFN par rapport à des modes d'intervention plus « classiques », à base d'infrastructures construites ; en outre, mieux comprendre comment combiner SFN et infrastructures construites pourrait aussi permettre de renforcer le déploiement des premières. Sur l'atténuation, les chiffres [sont discutés](#) dans la littérature scientifique et il reste des incertitudes sur les ordres de grandeurs en question, parfois importants. De manière générale, les connaissances acquises par les projets existants sont encore trop peu capitalisées et synthétisées. Par ailleurs, les écosystèmes étant eux-mêmes impactés par le changement climatique, il existe des incertitudes importantes sur leur capacité à remplir les fonctions attendues d'eux, pour [l'atténuation](#) comme pour [l'adaptation](#).

Une « filière » SFN encore trop faible

En comparaison des projets d'infrastructure classiques, les SFN pâtissent aussi d'un manque de capacités pour la conception des projets, chez les bailleurs comme dans le reste de la filière, et notamment toute la constellation d'entreprises de conseil qui sont impliquées dans la réalisation des dossiers projets, les études de faisabilité, l'évaluation, etc. Dans le secteur de la gestion de l'eau « classique » (stations d'épuration, acheminement, irrigation, etc.), par exemple, il existe des « facilités », comme la [Facilité africaine de l'eau](#), soutenue par une douzaine d'États et des organisations internationales, et dont le but principal est la préparation et le soutien technique à des projets d'infrastructures liés au secteur de l'eau.

Agir à différents niveaux

Pour mieux comprendre le potentiel réel de déploiement des SFN climatiques, notamment dans le cadre de l'adaptation, il faudrait tout d'abord renforcer l'attention du monde du développement sur ce sujet. Une analyse systématique des portefeuilles de projets, comme celle réalisée par la [Banque mondiale à la fin des années 2000](#), peut constituer une première étape pour « faire monter le sujet » en interne. La création d'objectifs SFN pour les bailleurs de fonds, notamment par injonction de leurs tutelles gouvernementales, pourrait également constituer un levier important de sensibilisation et pousser à l'innovation dans les outils de financement. Un vaste travail de synthèse est nécessaire, pour mieux clarifier le potentiel des SFN, identifier les acquis et circonscrire les déficits de connaissances et les efforts de recherche qui pourraient y être dédiés. Le travail conjoint à venir de l'IPBES et du Giec pourrait être une contribution phare sur ce point. Enfin, des « facilités internationales SFN », dans différentes régions par exemple, permettraient de renforcer les filières techniques impliquées dans le montage des projets SFN, et aussi favoriser la synthèse et partage de connaissances.

Crédit photo : Unsplash

1 L'Iddri partage ici le résumé d'un travail réalisé en partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui a consisté à mener une enquête auprès d'une vingtaine d'institutions internationales de financement du développement (banques multilatérales, bilatérales, fonds internationaux).

2 Citation extraite d'un entretien avec une banque de développement.

BIODIVERSITÉ

GOUVERNANCE

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

MITIGATION

ADAPTATION

FINANCEMENT BIODIVERSITÉ